
**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2005**

23 avril 2004
Français
Original: anglais

Troisième session

New York, 26 avril-7 mai 2004

**Mesures visant à promouvoir la création d'une zone
exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-
Orient et la réalisation des buts et objectifs de la résolution
de 1995 sur le Moyen-Orient**

Rapport présenté par l'Australie

L'Australie est entièrement favorable à la création, au Moyen-Orient, d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs qui soit conçue suivant une formule effectivement vérifiable. L'Australie s'est jointe au consensus qui s'est dégagé chaque année à l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur de la résolution demandant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient sur la base d'un accord librement conclu par les États de la région considérée.

L'Australie, qui appuie l'universalité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), engage Israël, tout comme les autres États qui ne l'ont pas encore fait, à adhérer au Traité en tant qu'État non doté d'armes nucléaires.

Le Protocole additionnel prévoyant le renforcement des garanties de l'AIEA offre aux États de la région du Moyen-Orient d'importantes possibilités de renforcer la confiance. L'Australie se félicite de la conclusion de protocoles additionnels par l'Iran et la Libye et compte sur leur pleine application. Sur l'invitation de l'Iran, un expert australien s'est rendu récemment à Téhéran pour dispenser une formation sur la mise en oeuvre dudit protocole additionnel. L'Australie continuera d'insister auprès des États du Moyen-Orient pour qu'ils concluent le protocole additionnel au plus tôt et sans condition préalable.

L'Australie s'est jointe aux autres membres du Conseil des gouverneurs de l'AIEA pour demander instamment à l'Iran d'apaiser les craintes persistantes de la communauté internationale au sujet de son programme nucléaire. L'Iran doit sans plus attendre coopérer pleinement avec l'AIEA en vue de résoudre les questions en suspens, tout comme doivent le faire les fournisseurs (États, entités et personnes) de l'Iran pour son programme nucléaire.



L'Australie s'est félicitée de la décision historique prise en décembre 2003 par la Libye d'éliminer selon une formule vérifiable toutes les matières, tout le matériel et tous les programmes participant à la fabrication d'armes nucléaires. En adoptant une telle mesure, la Libye vient montrer de façon exemplaire les retombées que peuvent attendre les États qui choisissent la transparence et s'engagent à respecter les normes les plus exigeantes en matière de non-prolifération nucléaire.

Certes, il revient aux pays du Moyen-Orient de prendre l'initiative de créer dans leur région une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, mais ils franchiraient un pas dans cette voie s'ils adhéraient aux traités et instruments en vigueur et en respectaient les dispositions. L'Australie contribue à la réalisation de l'objectif de la création d'une telle zone en s'employant à obtenir une adhésion universelle au TNP, au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur les armes chimiques, ainsi qu'en apportant un appui actif au Code de conduite de La Haye visant à faire obstacle à la prolifération des missiles balistiques.

L'Australie s'efforce activement d'assurer l'application universelle des garanties nucléaires, au Moyen-Orient et ailleurs.
